

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil: les professionnels des médias au fait des missions des administrations déconcentrées

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

À l'invite de l'antenne provinciale de l'Union de la presse francophone (UPF), les professionnels des médias de la place de Port-Gentil, se sont retrouvés, samedi dernier, à la salle polyvalente de la mairie du deuxième arrondissement, face aux directeurs provinciaux de trois administrations déconcentrées, afin d'être éduqués sur leurs missions respectives. À cet effet, Willy Djess Gnala Mbou (Agasa), Gaël Rembendambya (Commerce) et Florent Ndong Moure (Concurrence et Consommation) ont, tour à tour, décliné les missions dévolues à leurs entités. Prévenir, détecter et gérer les risques sanitaires et nutritionnels présents dans les aliments; protéger contre les risques phytosanitaires; délivrer

l'agrément halieutique; veiller à la réglementation en matière de commerce, créer les conditions de transparence et garantir un fonctionnement équilibré et transparent des marchés en luttant, entre autres, contre les ententes illicites et les abus de position dominante... sont autant des sujets débattus avec un auditoire que l'on pouvait, hélas, compter sur les doigts d'une seule main.

L'on a appris que des sommes faramineuses sont dépensées auprès de cabinets pour la rédaction de statuts de sociétés (Sarl, S.A, etc.) aux normes Ohada, alors que cela est faisable, en plus gratuitement, à la direction du Commerce. Pis, que la vente liée est interdite. Autrement dit, qu'on ne peut pas obliger un consommateur à acquérir un produit avec la condition d'en acheter un autre qu'il n'a pas demandé. Qu'une coupure de courant de



Photo: Sidonie Ambonguilla

Quelques communicants de la place de Port-Gentil, au terme de l'échange.

plus de quatre heures peut rendre impropres à la consommation les produits d'un congélateur, etc. Les intervenants ont appelé les consommateurs à la vigilance car, ils sont les premiers contrôleurs de la qualité des produits qu'ils consomment.

Port-Gentil/Covid-19: lancement de la campagne vaccinale itinérante

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil /Gabon

La foire municipale Pierre-Louis-Agondjo-Okawe, a accueilli vendredi dernier la caravane itinérante de vaccination contre la Covid-19. Son lancement s'est déroulé en présence de la secrétaire générale de province, Eryll Bertille Roonat Mbina, représentant le gouverneur empêché, et les membres du Comité national de lutte contre cette pandémie.

Une initiative fortement appréciée par le ministre du Tourisme, Pascal Houangni Ambourou, qui a salué la présence du ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, et celle des représentants du Copil de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Unicef. Le ministre du Tourisme a par ailleurs reconnu que cette pandémie a engendré une forte baisse des activités



Photo: Koumous

Le ministre Guy- Patrick Obiang Ndong, lance la vaccination itinérante à Port-Gentil.

au plan économique, avant de nourrir beaucoup d'espoirs sur cette caravane de vaccination. "En se faisant vacciner, nous allons pouvoir éviter beaucoup de morts", a-t-il confié. Non sans rappeler le caractère non obligatoire de cette vaccination. Donnant le coup d'envoi de cette caravane vaccinale itinérante qui durera plusieurs semaines, le ministre de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, a indiqué que les hôpitaux seuls ne suffisent plus pour recevoir les

éventuels candidats au vaccin. D'où l'ouverture des centres itinérants, un peu partout, pour une meilleure politique de proximité vaccinale contre le coronavirus qui continue de défrayer la chronique à travers la planète.

Plusieurs Portgentillais se sont portés volontaires et ont été vaccinés à cette occasion. Donnant ainsi le top officiel de la campagne de vaccination de proximité dans la capitale économique.

Diocèse de Port-Gentil: conférence sur le synode



Photo: Jean Paulin Allogho

Une phase du synode.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

UNE conférence sur le synode a été animée par le Révérend père Lambert Ndjana et Mgr Raphaël-Magloire SE Mbogba, à la paroisse Saint-Paul des Bois, en présence de l'évêque de Port-Gentil, Mgr Eusébius Chinékézi Ogonna Managwu. Développant la collégialité dans le gouvernement de l'église et la dynamique synodale, le premier cité a souligné que "la collégialité n'est pas d'abord la recherche d'une organisation efficace, mais l'expression de l'unité de l'église et du caractère universel de sa mission, puisqu'elle est appelée par Christ à s'étendre sur toute la terre". À propos de la dynamique synodale, il a soutenu que "l'histoire de l'église, depuis

les Actes des Apôtres, est pleine des moments de rencontres entre les disciples, les membres d'une communauté pour résoudre des problèmes de toute nature". C'est par le volet historique de l'église, avant le concile Vatican II, que le second intervenant a enchaîné, en évoquant la vision pyramidale de l'église. Selon lui, les laïcs avaient peu de place en droit. Le Code de 1917 étant très marqué par cette vision des choses. "Le Code actuel abandonne cette piste individualiste, regarde d'abord l'ensemble des fidèles, pour ensuite s'arrêter aux laïcs, condition première dans le temps de tout chrétien", a-t-il précisé. Il a annoncé que le synode sur la synodalité aura lieu en 2023, comme le veut le pape François, pour décentraliser la gouvernance.